



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 20 septembre 2016

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

Absents excusés : Jean IWASINTA. Isabel LALAOUI

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° REMERCIEMENTS

- M. et Mme Alain BIDEAUX remercient la municipalité pour les fleurs et le chèque offerts à l'occasion de leurs noces d'or.
- Emilie SOCIE et Frédéric GIANCARLO remercient le conseil municipal pour les marques de sympathie qui leurs ont été témoignées lors de la naissance de leur fille Marie.
- Philippe FICHET remercie le Conseil Municipal pour l'enveloppe qui lui a été remise par ses collègues à l'occasion de son mariage
- Mme SCHNEUWLY remercie le Conseil Municipal de ses gestes de sympathie à l'occasion de ses noces d'or.

2° TRAVAUX ET ACHATS

- **RD437 Rue du Pont** :
 - **Marché complémentaire EUROVIA** : Compte tenu d'une ouverture des plis favorable lors du marché principal, un marché complémentaire de travaux d'une longueur de 225 mètres a été passé à EUROVIA, dans la continuité du marché initial pour une somme de 179 850,90 €, TTC afin que l'ensemble du chantier soit réalisé par le même opérateur.
 - **Avenant à la mission Maitrise d'œuvre** : Un avenant a été passé avec le cabinet BEJ pour une valeur de 2 520 € TTC, afin d'accompagner la réalisation du marché complémentaire.
 - **Demande de subvention** : Une subvention a été demandée au Conseil départemental, pour les travaux supplémentaires concernant la RD 437, qui s'élèveront à 182 370,90 € TTC (Eurovia+ avenant BEJ). Le financement sera assuré par deux aides du conseil général : 14 000 € dans le cadre de la construction des trottoirs, 66 000 € pour la voirie, complétées par 102 370,90 € de fonds libres communaux.

- **Fermeture totale de la rue du PONT** : Lors de la pose des enrobés, la RD437 sera fermée à la circulation les 26 (8h du matin), 27, 28 et 29 (19h) septembre.
- **Parking Maternelle** : La commission d'ouverture des plis a attribué à l'entreprise moins-disante (EUROVIA) la construction du parking pour la somme de 69 825 € TTC, choix fait entre les 3 entreprises ayant retiré un dossier (Climent, Eurovia, Colas).
- **Lave-vaisselle salle polyvalente** : Devant l'impossibilité de trouver des pièces de rechange pour le lave vaisselle qui est d'origine, le Conseil a décidé de le renouveler avec l'achat d'un nouvel appareil, pour la somme de 3 319 € TTC, pose comprise.

3° FINANCES

- **DM3** : Décision modificative N°3 concernant le budget général avec l'inscription supplémentaire de 93 240.17 € en dépenses et en recettes, permettant d'adapter les comptes aux nouvelles décisions du conseil municipal et en particulier d'intégrer le marché complémentaire concernant la rue du PONT.
- **Indemnités du Receveur municipal** : Une indemnité globale de conseil de 588,75€ a été attribuée au Receveur Municipal, pour les budgets de la Commune et du CCAS.
- **Aide CAF** : Pour l'aménagement des locaux périscolaires, afin d'accueillir la petite section de maternelle, la CAF accorde une subvention de 1 400 € sur un total de dépenses de 2 798 €.
- **Rénovation appartement communal** : Une subvention de 65,80 € a été attribuée à M. et Mme MENKOUR pour le remboursement des frais de remise en état d'une pièce de leur appartement.
- **L'histoire de MATHAY** : Comme dans le cas des tomes précédents, la commune a acquis 50 exemplaires du tome 7 de l'histoire du village pour une valeur de 1 250 €.

4° CCAS : Un point trimestriel est programmé au 26 septembre

5° SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **SCOLAIRE**
 - **Rentrée de l'année scolaire 2016/2017**
 - **Effectifs du Primaire**: 139 élèves (126 à la rentrée 2015)
 - CP : 27 élèves avec Mme Silvant
 - CE1 : 28 élèves avec Mme Demangel
 - CE2 : 17 élèves avec Mme Arres
 - CE2 : 16 élèves avec M. Mougin
 - CM1 : 26 élèves avec Mme Ripoles
 - CM2 : 25 élèves Avec Mme Graf et Mme Lobato (décharge directrice)

Pendant les vacances, les 5 classes du primaire ont été équipées de vidéo projecteurs interactifs, avec création d'une liaison à la fibre optique pour une meilleure réception d'internet, nécessaire à cet outil de travail. La somme allouée pour les achats et la mise en œuvre représentent un montant de 26 400 € TTC.

- **Effectif de la Maternelle:** 75 élèves
TPS et PS : 5+20 élèves avec Mme Gaudron
PS et MS : 20+5 élèves avec Mme Mérat
GS : 25 élèves avec Mme Goujon

Pour la maternelle, la petite section a été ouverte aux tous petits (2ans et demi) , à la demande de l'Inspectrice, avec 5 inscriptions.

• **PERISCOLAIRE**

- **Accueil petite section** : L'ouverture des accueils périscolaires aux élèves de petite section est effective. Le médecin de PMI est venu revoir les locaux, qui répondent bien aux besoins de sécurité et de confort des petits. (Proposition visite aux membres de la commission). Pour cet aménagement, la CAF nous a accordé une aide financière de 1 400 € sur les 2 200 € sollicités (coût réel des travaux 3 708 € TTC)

A ce jour, 4 enfants de petite section sont inscrits. En accueil cumulé toutes classes confondues de maternelle, 13 enfants sont accueillis en périscolaire.

Deux animatrices dédiées s'occupent des élèves de maternelle pour la sortie d'école (habillage...), le repas, hygiène... des opérations qui prennent beaucoup de temps.

Les FRANCAS recrutent un contrat aidé (poste inscrit au budget prévisionnel) pour l'accueil du midi et aide pour les APE (Ateliers péri-éducatifs).

- **Retours réunion Assistantes Maternelles** : 19 personnes étaient présentes (7 membres du CM, 4 intervenants, 1 périscolaire, 5 assistantes maternelles, 2 futures assistantes maternelles)

Parmi les 4 intervenants :

- La PMI a présenté les obligations, les droits, la procédure d'agrément
- La CAF a expliqué les financements, le site mon-enfant.fr (outil précieux des assistantes maternelles), les différents groupes de travail
- Le RAM (Relais assistante maternelle) a présenté son rôle et ses missions. Ensuite, il y eut plusieurs échanges, partages d'expérience, témoignages... Une assistante maternelle nouvellement arrivée sur Mathay a exposé le projet d'accueil qu'elle propose.

6° FORETS / Affouage 2016-2017 : L'inscription à l'affouage est autorisée en mairie, avec une date limite des inscriptions fixée au 30 novembre. Il est rappelé que le coût du stère de bois est porté à 11 € / stère pour l'affouage 2016 / 2017.

7° ANIMATION CULTURE :

- **Expo peinture** : Elle a accueilli 220 visiteurs, une fréquentation faible par rapport à 2015. La baisse de fréquentation semble générale cette année dans le cadre des expositions du secteur.

- **CCAS** :
 - **Repas des Séniors** :
 - Peu de réponses des professionnels aux demandes de devis envoyées aux prestataires . 2 réponses enregistrées en retour sur les 4 pour l'animation, et 4 pour le repas.
 - Animation : Haroun Animation
 - Repas : Culture Food
 - Colis de Noël : Ils seront confectionnés par le magasin Colruyt, avec une distribution par le Conseil entre le 17 et le 20 décembre.

8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Site Communal** : Le site communal a été créé par l'entreprise Illico web. Le transfert de l'ancien site a été fait la première semaine d'août, pour faire face à la date de fin d'abonnement du 12 août avec l'autre opérateur. Il a été repris sur les systèmes de Illico web les fichiers d'Isisport dans leur situation à fin juillet. Le remplissage réalisé sur le nouveau site est très succinct, le reste est à faire par nous-même, avec une journée de formation au logiciel de mise à jour, vendredi 23.
- **Informatique scolaire** : Nous avons supprimé la salle informatique au groupe scolaire, suite à la mise en place de la 6^{ième} classe. La bibliothèque de l'école s'est installée dans la salle informatique dans laquelle nous avons conservé un groupe de 4 ordinateurs équipés de Windows10.
1 ordinateur équipé de Windows7 est en cours d'installation pour la 6^{ième} classe.
- **Bibliothèque** : Réouverture depuis le mercredi 7 septembre à son horaire habituel.

9° ETAT :

- **Stop Djihadisme** : Une campagne de communication a été mise en place par l'état, dans le contexte de menaces terroristes. Afin de lutter contre l'enrôlement djihadiste, chaque citoyen est appelé à être vigilant. Un numéro vert 0 800 005 696 est mis à disposition pour votre écoute.
- **Sécurité des établissements scolaires** : L'état impose une vigilance renforcée et des mesures particulières de sécurité dans les établissements scolaires.
- **Fiche Notification du FPIC** : Prélèvement de l'Etat de 37 223 € au titre du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.
- **Notification DGF** : L'état nous informe que la dotation forfaitaire allouée à la commune s'élève à 147 101 €.
- **Visite du Centre hospitalier** : M. Frédéric BARBIER a sollicité le directeur de l'ARS afin de mettre en place une visite du chantier de l'hôpital de Trévenans pour les maires de la 4^{ième} circonscription.
- **Classement des centres d'incendie** : Le centre d'incendie de Mathay est classé en centre de secours.

10° DEPARTEMENT

- **Fond de solidarité pour le logement (FSL)**: Voir fichier joint



Adobe Acrobat
Document

- **Construire, Aménager et Préserver notre territoire** : Un temps d'échange sera organisé sur le terrain entre septembre et décembre. Le CG du Doubs souhaite associer à ce projet l'ensemble des acteurs lors de ces échanges.

11° PMA

- **Gestion des milieux aquatiques** : La loi de modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), a créé une compétence obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques, et à la prévention des inondations. Il s'agit d'opérations de restauration de cours d'eau et de gestion des zones humides. La prévention des inondations est déjà exercée par PMA. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour prendre la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et proection contre les inondations) et de la transférer à PMA.
- **Déchets ménagers** : PMA nous communique le bilan des déchets ménagers 2015



Adobe Acrobat
Document

12° Informations diverses

- **Association dénommée « La ferme du Fort Lachaux, Ferme de Jann ROSS** : La municipalité a donné son accord pour adhérer à cette association moyennant une cotisation annuelle de 50 €.
- **Accès internet** : Le contrat de service et de fourniture d'accès internet à haut débit par la fibre, pour l'école primaire, passé avec NUMERICA, a un coût mensuel de 144 €.
- **Projet « The GIFT »** : A l'occasion du 130^{ème} anniversaire de la remise par la France de la statue de la Liberté aux Etats-Unis, une œuvre musicale sera présentée le 26 octobre à Numérica et remise par la suite à la ville de New York, en cadeau d'anniversaire. La commune n'a pas souhaité s'associer à ce projet.